



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Corps d'inspection
Doyens des IEN ET-EG
Doyens des IA-IPR

Affaire suivie par :
Lionel BADON
Dominique BEDDELEEM
Isabelle MAGNIN
Samuel ROUZET

Téléphone
03 80 44 87 49
03 80 44 87 11

Secrétariat
03 80 44 87 05
03 80 44 87 14

Courriel

Lionel.badon@ac-dijon.fr
Dominique.beddeleem@ac-dijon.fr
Isabelle.magnin@ac-dijon.fr
Samuel.rouzet@ac-dijon.fr

Secrétariat

Corpsdinspection2@ac-dijon.fr
Corpsdinspection3@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Dijon, le 31 mars 2020

La rectrice

à

mesdames, messieurs les chefs
d'établissement,

Objet : évaluation dans le secondaire

Dans le contexte particulier que nous connaissons actuellement, nous tenons tout d'abord à saluer l'engagement de l'ensemble des équipes pédagogiques, leur capacité d'adaptation pour mettre en œuvre la continuité pédagogique. Dans le cadre d'un enseignement à distance généralisé à l'ensemble des élèves, la question de l'évaluation interroge nos pratiques professionnelles, notamment au regard de la diversité des contextes d'apprentissage.

En présentiel, lorsque les enseignants sont au contact régulier des élèves, des parents, ainsi que de l'ensemble de la communauté éducative, l'évaluation est une activité demandant des ajustements permanents, prenant en compte les conditions d'apprentissage.

Dans le cadre de l'enseignement à distance, dont l'objectif est de conforter les apprentissages et favoriser la progression des élèves travaillant dans des conditions très hétérogènes et différentes du contexte habituel, l'évaluation ne doit ni être une rupture d'équité entre les élèves, ni induire un apprentissage de moindre qualité.

Dans cette période inédite, les élèves, tout comme leurs familles, sont soumis à un stress lié au contexte et à la poursuite des apprentissages.

C'est la raison pour laquelle les corps d'inspection recommandent de :

- privilégier l'**évaluation diagnostique** et l'**évaluation formative** ainsi que l'auto-évaluation, qui conservent toute leur pertinence dans le contexte de l'enseignement à distance. Les rétroactions régulières qui en découlent favorisent les apprentissages. L'évaluation sommative ne pouvant être conduite dans des conditions équitables est quant à elle peu adaptée ;
- veiller à une **évaluation bienveillante**, qui permet à l'élève de ne pas se décourager, de maintenir un travail régulier sur la durée et de garder sa motivation ;
- porter **une attention particulière aux conditions** de réalisation des activités évaluées. Il ne peut être attendu, voire exigé des élèves, qu'ils effectuent un devoir sur un créneau horaire imposé à tous, encore moins de pénaliser un devoir non rendu ;
- cibler précisément **les compétences** qui font l'objet de l'évaluation, les rendre explicites afin que chacun puisse comprendre aisément les objectifs d'apprentissage visés à travers la tâche à effectuer.

Pour les classes à examen notamment, la **notation chiffrée** peut être proposée à l'élève et à sa famille, dans un **objectif formatif** uniquement (repère pour se



situer en vue de l'examen) au regard du contexte intrinsèquement inéquitable dans lequel les élèves vivent cette période inédite (contexte familial, accès aux ressources numériques, ...). En conséquence, toutes les notes obtenues dans le contexte actuel seront isolées et non saisies dans les ENT.

Lors du retour en classe, il sera nécessaire de prendre le temps de stabiliser les apprentissages effectués à distance avant de procéder à nouveau à des évaluations sommatives.

Les corps d'inspection restent disponibles pour accompagner vos équipes sur ce sujet en particulier, et la pédagogie en général.

En cette période de grave crise sanitaire, croyez en ma sincère reconnaissance et mon profond respect pour votre investissement au service de la continuité administrative et pédagogique au sein de vos établissements.
Vous démontrez une fois encore votre grand professionnalisme et il m'est particulièrement précieux de pouvoir compter sur votre aide dans ce moment si particulier que traverse notre Nation, et en son sein, notre Institution.
Sachez aussi prendre soin de vous comme des vôtres.

Nathalie ALBERT-MORETTI